Présentation de la structure et de son projet :

Dans la micro-crèche "Les Drôles", la famille est au cœur du projet : c'est la famille qui est accueillie, quelle que soit son histoire ou ses besoins. Les professionnels sont dans l'accompagnement, l'écoute et la communication avec les parents. Nous souhaitons établir une relation de confiance avec chaque parent pour entrer dans une démarche de co-éducation : l'enfant passant sa journée à la crèche, il est important de savoir ce qu'il se passe à la maison, de faire du lien pour que l'enfant vive une journée cohérente. Ainsi, chaque matin et chaque soir, les professionnels sont attentifs à communiquer des informations importantes (repas, changes, sommeil, éveil, évènements marquants...). Les familles peuvent interpeller l'équipe concernant des angoisses ou des difficultés vécues, les professionnels restent disponibles pour donner des conseils et soutenir ces moments clés.

Au quotidien, la sécurité physique et physique des enfants est la priorité de l'équipe : offrir un cadre sécurisant, avec des règles, des repères et des limites permet à l'enfant de pouvoir expérimenter et développer ses capacités motrices et intellectuelles en toute sécurité. En effet, l'équipe apporte de l'importance à l'observation et à la verbalisation des actions et des émotions. Cela permet de mieux connaître l'enfant, de répondre à ses besoins, de pouvoir analyser et diagnostiquer d'éventuels problèmes ou retards.
L'équipe est présente pour aider les enfants à entrer en socialisation. Elle propose un accompagnement adapté au rythme de chaque enfant leur permettant de développer leur autonomie, en fonction de leur âge. Les professionnels aident au développement de la personnalité de l'enfant, en le considérant comme un être unique, en étant présents pour lui individuellement mais aussi en l'accompagnant à prendre sa place dans le groupe d'enfants.

Précisions quant à l'accueil du jeune enfant en situation de handicap :

La micro-crèche "Les Drôles" mène une réflexion autour du handicap ou de la maladie chronique. Les professionnels sont alors concernés et acteurs de l'accueil et de l'accompagnement d'enfants avec des besoins spécifiques. L'équipe met en place un environnement adapté à l'enfant porteur de handicap, en corrélation avec ses besoins et son projet personnalisé.

Conditions d'admissions :

Il n'y a pas de conditions d'admissions spécifiques pour un accueil d'un enfant au sein de la micro-crèche "Les Drôles". La direction fait tout de même attention au groupe d'enfants déjà accueillis afin qu'il y ait un groupe hétérogène (bébés et grands).